

LA COMMISSION DES FINANCES CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES SUR LE PREAVIS N° 63/2015

BUDGET 2016

Madame la présidente, Mesdames, Messieurs,

Le budget 2016 nous a été envoyé le 23 octobre par courrier.

La commission s'est réunie à trois reprises :

- lundi 2 novembre, pour préparer les questions à la municipalité concernant le budget 2016
- lundi 9 novembre avec M. Louis Savary, syndic, Mme Jacqueline Dieperink, présidente du conseil, Mme Michèle Gay Vallotton, municipale et M. Christian Franco, boursier pour répondre aux questions de la commission
- lundi 16 novembre pour établir le rapport final

Le rapport final a été approuvé par échanges de courriels.

En préambule, la commission des finances tient à remercier la municipalité pour avoir envoyé le budget 2016 en temps et en heure. De plus, la présentation de ce document facilite grandement la consultation et le contrôle. La commission des finances trouve également que le tableau des budgets des amortissements est fort utile et bienvenu.

La commission suggère aux conseillers de lire attentivement les pages de préalable (2 à 6) et tout particulièrement la remarque au bas de la page 5 ainsi que la page 13 avant d'entreprendre l'étude détaillée du budget.

Autofinancement budgété

La marge d'autofinancement est en légère hausse par rapport au budget 2015 et se monte à CHF 2'102'410.-. Cette marge indique la capacité réelle d'investissement. Elle s'obtient par le résultat d'exercice + les charges non monétaires (331+332+38+39) moins les produits non monétaires (48+49).

Emprunts (221.3223)

Le montant des emprunts s'élève à environ CHF 13'000'000.- (en hausse de CHF 1'050'000 par rapport au budget 2015) auquel il faut ajouter une prévision d'emprunt de CHF

5'000'000.- (parcelle du Châtelard). Ce montant est très en deçà du plafond voté en début de législature, ce qui justifie la position de la commission lors de ce vote.

Vestiaires de Sorécot (171.3141)

La commission des finances réitère sa demande faite à la municipalité lors de l'établissement du budget 2015 d'entamer une réflexion globale sur le problème lancinant des vestiaires de Sorécot. En effet, depuis dix ans les réparations et réfections s'additionnent et la situation n'ira pas en s'améliorant.

RIE III (Réforme de l'imposition des entreprises)

Les premiers effets significatifs ne se feront sentir qu'à partir de 2019 et les impacts sont peu connus à ce jour. Toutefois, la situation ne devrait pas être dramatique pour Cheseaux car, dans l'hypothèse où la perte des rentrées fiscales occasionnée par RIE III n'était pas compensée du tout, cette perte s'élèverait à 2% environ du budget total de la commune.

Augmentation du personnel (411 et 621)

Avec un nombre d'habitants prévu de 4390 (+ 305) en 2016, le personnel de la commune doit faire face à une charge supplémentaire de travail. Par conséquent, il est tout à fait normal que celui-ci se renforce afin de répondre au mieux aux besoins de la population de Cheseaux. Le personnel de la commune n'avait quasiment pas bougé ces dernières années bien que la population soit passée de 3'000 à plus de 4'000 habitants.

De plus, la mise en place de nouveaux processus administratifs, qui permettront d'améliorer la qualité du service rendu à la population, demande également un renfort en personnel.

Divers

La commission des finances salue la démarche de la municipalité consistant à la mise en place de mesures systématiques (analyses, expertises) pour la planification de l'entretien du patrimoine dont l'état suscite l'inquiétude au sein de la municipalité.

A relever également le travail de contrôle méticuleux de M. Franco ayant permis de récupérer une partie des sommes dues suite à la non-facturation de certaines taxes (égouts, introduction) les années précédentes tout en respectant les délais de prescription en vigueur.

CONCLUSIONS

La commission des finances a étudié en détail le budget 2016. Celui-ci est mesuré et sans excès d'optimisme sur les revenus potentiels.

Le budget est à l'équilibre avec une augmentation de 4.3% de frais de personnel et de 8.5% des dépenses liées à l'entretien. Cette augmentation est contrebalancée par l'accroissement de CHF 837'000.- du retour de la péréquation.

Le budget des investissements reflète, quant à lui, le prochain changement de législature.

En conséquence, La commission des finances vous propose, Madame la présidente, Mesdames, Messieurs :

- d'adopter le budget 2016,
- de donner décharge à la commission pour son mandat.

Commission des finances du Conseil communal de Cheseaux :

M. Amintore Savini, président, rapporteur

M. Jean-Dominique Decotignie

M. Jean-Paul Bruand

M. Jean Ritter

Mme Martine Lob